

*Union Départementale
des Personnels et Retraités
de la Gendarmerie des Deux-Sèvres*

BULLETIN 2024 / 2025

**# UNIR
SOUTENIR
AGIR**



Union Nationale des Personnels
et Retraités de la Gendarmerie



udprg79
Unir, Soutenir, Agir





Orientée depuis 1946, sur la défense des intérêts des **retraités, veuves et ACTIFS** de la gendarmerie, l'UNPRG, forte de ses 30000 adhérents, est leader des associations de la gendarmerie.

Ses buts : UNIR – SOUTENIR – AGIR

Unir : L'ensemble des personnels qui servent ou qui ont servi en gendarmerie et leurs familles, dans l'amitié, la solidarité entre frères d'arme et assurer la cohésion intergénérationnelle.

Soutenir : L'ensemble des membres de la communauté gendarmerie fragilisé ou en grande difficulté, les orphelins et les familles des personnels décédés en service.

Agir : Pour défendre les valeurs et le prestige de la gendarmerie et pour soutenir le personnel en activité, les acquis et les intérêts des retraités et veuves de l'arme, la mémoire et l'honneur de tous les anciens combattants et victimes de guerre et de tous les morts pour la France.

DEVENEZ ACTEUR

N'attendez plus, rejoignez-nous en contactant le président, un membre du bureau de l'UD 79 ou votre délégué de secteur

Parrainez un nouveau retraité ou un actif de votre résidence

Le parrain (adhérent UD79) bénéficiera d'une réduction sur sa prochaine cotisation :

Un parrainage = diminution d'un tiers de ma cotisation **7€**

Deux parrainages = diminution de deux tiers de ma cotisation **14€**

Trois parrainages = exonération de cotisation **20€**

Par ailleurs, l'UD se verra diminuer la côte part du siège national de l'UNPRG de 50% pour tout nouvel adhérent.

Nous comptons vraiment sur vous tous pour cette opération vitale à la survie de notre association.

(Voir le modèle de bulletin d'adhésion à la page 3)

***N'hésitez pas à consulter le site internet : udprg79.e-monsite.com
Un bulletin d'adhésion y figure également. (Rubrique Nous rejoindre)
Vous devrez l'adresser à notre trésorier, ce
qui nous permettra de vous identifier comme parrain et de bénéficier des
conditions réduites de votre prochaine cotisation.***

Sommaire

RUBRIQUES	PAGES
Avis de parrainage – Recrutement	1
Sommaire.....	2
Bulletin d’adhésion UDPRG et Fonds d’Entraide.....	3 et 4
Edito du Président Jean Michel Puaut.....	5
Rapport d’activités année 2024 par Patrick Faucher.....	6 à 8
Bilan du trésorier par Alain Roy.....	9
Fonds d’entraide par Patrice Brayer.....	10
Mot de Gérard Sullet.....	11
UNPRG - Décès	12
Evènements divers 2024.....	13 à 22
Formation des motocyclistes en Gendarmerie par Bertrand Pelletier	23 à 25
Caisse Nationale du Gendarme et UNEO par Georges Joubert.....	26 et 27
Informations sociales par Bertrand Pelletier	28 et 29
Centenaire Hubert Ferrand par Bertrand Pelletier.....	30
Conseil d’Administration.....	31
Délégués de secteurs.....	32
Calendrier festivités 2025.....	33
Détente Jeux.....	34

RAPPEL

Afin de servir un plus grand nombre d'adhérents, lors d'envoi d'informations sociales ou autre texte par courrier électronique, nous invitons ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à bien vouloir nous communiquer leur adresse internet. Par mesure de sécurité et de confidentialité, elle ne sera pas divulguée.

Il est également demandé à tous les adhérents de signaler tout changement d'adresse, de courriel ou de téléphone

D'autre part, afin de vous simplifier les démarches parfois complexes auprès des divers organismes, un guide pratique des formalités à accomplir, lors d'un décès d'un adhérent ou d'une veuve, est à la disposition des délégués de secteur sur le site de l'UDPRG rubrique « guide décès ». Par ailleurs le secrétaire général, Patrick Faucher doit être informé, le plus rapidement possible, de tout décès, adhérent comme épouse.



Union Départementale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des Deux-Sèvres

Mairie 32 rue du Palais 79400 St-MAIXENT L'ECOLE

BULLETIN D'ADHESION A L'UDPRG 79

Je soussigné (e) : Nom Prénom _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel _____ E-mail _____

Souhaite adhérer à l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie UD79 en qualité de :

(1) Actif (20€) Epouse (10€)	<input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> En activité <input type="checkbox"/> Ancien GA & GAV <input type="checkbox"/> Concubin – Pacsé
Couple (30€)	<input type="checkbox"/> Epouse <input type="checkbox"/> Réserviste <input type="checkbox"/> CSTAGN
Veuf ou Veuve (10€)	<input type="checkbox"/> Retraité ou en activité avec épouse
(2) Sympathisant (25€) Couple (35€)	<input type="checkbox"/> Veuf ou veuf
(3) Bienfaiteur (A partir de 25€)	<input type="checkbox"/> Personnel civil ou militaire Gendarmerie <input type="checkbox"/> Personnel civil ou militaire autres armes <input type="checkbox"/> Toute personne honorablement connu
	<input type="checkbox"/> Toute personne désintéressée, honorablement connue, apportant ponctuellement une aide matérielle ou financière.

- Date et lieu de naissance : _____
- Dernière affectation : _____

UNEO : OUI NON Adhérent Groupe d'entraide : OUI NON
CNG : OUI NON Abonné à La Voix du Gendarme : OUI NON
Officier : OUI NON Sous-officier : OUI NON

Ci-joint, un chèque de : _____ €, à l'ordre de "UNPRG UD79" représentant ma cotisation pour l'année
Réglementation sur les dossiers à caractère personnel : Réglementation européenne UE 2016/679 prenant effet le 25/05/2018)
J'autorise que mes coordonnées personnelles ci-dessus soient communiquées au siège de l'UNPRG et à celui de l'UDPRG 79 aux
fins de gestion et de communication interne. Je reconnais être informé(e) avoir droit d'accès à mes informations et au droit à
l'oubli.

Le : __ / __ / 20

Signature :

CARTE délivrée le : __ / __ / 20

Parrain : Nom _____ Prénom _____

Note à l'intention de l'agent recruteur :

- Dans la mesure du possible, bien vouloir remplir les rubriques ci-dessous indiquées :
- Secteur de rattachement : _____ N° liste du nouvel adhérent : _____

Destinataire : Trésorier de l'UD79 : Alain ROY

(1) **Membres actifs** : Personnel(s) retraité(es) ou pensionné(es) et Personnels de la Gendarmerie en activité de service
Veuf ou veuves des retraités et des personnels de la gendarmerie en activité de service
Epouses, époux, concubins (es), pacsé (es) des retraités ou pensionnés et des personnels de la Gendarmerie en activité de service
Les anciens Gendarmes auxiliaires ainsi que le Gendarmes adjoints volontaires
Les réservistes opérationnels de la Gendarmerie

Personnels civils et militaires du corps de soutien, retraités (es) ou en activité de service au sein de la Gendarmerie
(2) **Membres sympathisants** : Personnels militaires, civils, réservistes servants ou ayant servi sous contrat dans la gendarmerie.
Personnels civils ou militaires des autres armes et des services en position de retraite ou en activité de service
Toute personne honorablement connue, qui adhère aux valeurs et principes de la Gendarmerie Nationale et qui s'acquitte d'une cotisation
annuelle.

(3) **Membres bienfaiteurs** : Toutes personnes désintéressées, honorablement connues, apportant ponctuellement une aide matérielle ou
financière.



*Union Départementale des Personnels et Retraités
de la Gendarmerie des Deux-Sèvres*

BULLETIN D'ADHESION AU FONDS D'ENTRAIDE

NOM et prénoms de l'adhérent (en capitale d'imprimerie)

M : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

DOMICILE : _____

Tél. : _____

Carte d'adhérent de l'Union des Deux-Sèvres N° : _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement du FONDS D'ENTRAIDE.

JE DESIGNNE EN QUALITE D'AYANT DROIT

NOM et Prénoms : _____

Age : _____ Domicile : _____

Fait à : _____ le : ___ / ___ /20

Signature :

SOMME A VERSER :

COTISATION : 20,00 €

Liste N° :

REGLEMENT : Etablir un chèque à l'ordre de l'UDPRG-79 FONDS D'ENTRAIDE.

A adresser avec le bulletin à Patrice BRAYER,



Edito du Président

Bonjour à vous toutes et tous



L'année 2024 tire à sa fin et nous aura marqués avec son lot d'évènements positifs ou négatifs.

Notre UD 79 se porte bien et n'appelle pas de remarque particulière. Le bulletin en relate chaque action et son actualité.

Au plan national, nous avons vécu en début d'année, la crise du monde agricole. Face à la colère de nos agriculteurs, le gouvernement s'engage à réaliser diverses actions, ce qui fait retomber la pression et ramener le calme. Malgré tout, le monde agricole reste sur ses gardes et des craintes naissent sur le déroulement des jeux olympiques.

Les élections pour les députés européens arrivent en mai, apportant des résultats inattendus. Surpris, le président de la République dissout alors l'assemblée nationale, et chacun en connaît la suite. Le flou et les incertitudes sur notre lendemain s'installent, affectant le moral de nos compatriotes.

Dans le département, en début d'été, nous devons revivre les événements ultra-violents de Ste Soline 2, dont les auteurs membres des « black blocs » avaient répandu leurs haines de l'ordre et du « flic », lors de la première édition en 2023. Au cours de ceux-ci, les personnels de la Gendarmerie avaient été particulièrement éprouvés.

En juillet, les jeux olympiques arrivent avec une cérémonie qui marquera les mémoires. Nos athlètes, dont nos gendarmes, portés par le public en nombre, récoltent une moisson de médailles. Une parenthèse s'ouvre alors dans la morosité ambiante. Le pays prend une bouffée d'air frais et vit alors dans l'allégresse de cette joie et réussites sportives. La sécurité déployée tant sur la capitale, qu'autour des lieux d'épreuves met le public en confiance, donnant tort à ceux prédisant tous les malheurs possibles lors du déroulement des jeux. Il convient de noter que notre département a pris part à ce grand évènement lors du séjour de la flamme dans diverses communes, engendrant des moments de joie et festivités.

Septembre nous dévoile les membres d'un nouveau gouvernement. **Gouverner, c'est prévoir.** L'avenir de notre pays dépend des décisions qui seront adoptées. Les domaines en crise sont nombreux et certains nous touchent particulièrement à savoir l'insécurité et la mise en cause des actions des forces de l'ordre. En effet, la peur a changé de camp, car dans les cas d'usage des armes, une certaine partie de la magistrature met trop souvent en cause nos policiers et gendarmes. Pourquoi accorder plus d'importance aux délinquants qu'à ceux « assermentés » qui sont garants de notre sécurité.

Nous pouvons encore aborder de nombreux sujets brûlants tels que :

- le comportement des élèves envers leurs professeurs, avec le soutien des parents ;
- la consommation des drogues notamment par des élus prônant la lutte à leur rencontre ;
- la cybercriminalité ;
- les mafias et leurs territoires ;
- l'intelligence artificielle qui re façonne nos sociétés, (l'existence de l'homme peut-elle être menacée par la machine ?).
- le 23 octobre lors de la commémoration de l'attentat du Drakkar dans lequel 58 de nos parachutistes ont perdu la vie, pourquoi le ministre délégué auprès du ministre des armées, dans son allocution n'a pas cité le groupe terroriste responsable du massacre ?
- suite aux promesses non tenues par le gouvernement, le monde agricole se sent trahi, abandonné et menace à nouveau d'actions revendicatives,
- la liste peut être très longue.....

Si la nature humaine peut être pitoyable, elle reste aussi empreinte de gentillesse.

La gentillesse est la noblesse de l'intelligence. Ayant grandi à l'ombre de quelqu'un de bien, j'ai mis longtemps à comprendre que sa gentillesse était une force, à l'inverse de « hurler avec les loups » qui s'avère être une faiblesse. Les méchants ne sont ni fascinants, ni des battants, c'est la gentillesse qui représente le plus grand des pouvoirs en ce monde.

Sur cette note d'espoir, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Au plaisir de nous retrouver.

Le président, Jean Michel PUAUT



Rapport d'activités du secrétaire général

Mesdames, Messieurs, chers camarades

L'année 2024 s'achève et a été riche en activité. Je vous souhaite à toutes et tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vais à présent vous présenter le présent rapport qui rend compte des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale à St-Maixent l'Ecole le 8 mars 2024. Il sera divisé en deux parties : *Les activités corporatives puis les activités de loisirs et de convivialité.*

Vous pouvez retrouver une partie de ces activités sur notre site de l'UDPRG 79 qui est alimenté par Laurence et Alain ROY ainsi que par Bertrand PELLETIER. Un compte rendu des diverses réunions est transmis aux adhérents titulaires d'une adresse mail.



I - Les activités corporatives

11 : La reprise des travaux en 2024 :

L'Union Départementale s'est réunie pour la première fois de l'année, le 23 janvier 2024, en comité restreint avec les membres du bureau, afin de préparer la réunion du CA du 16 février 2024, où les principales décisions seront prises : le loto du 25 février et l'assemblée générale du 8 mars.

12 : La réunion du 16 février 2024 :

Parmi les divers sujets abordés figuraient : L'organisation de l'AG du 8 mars et un rappel des manifestations au cours de l'année. A l'issue, nous nous sommes retrouvés au Groupement à Niort pour l'hommage aux héros de la Gendarmerie. Parmi eux, figurait le Major Boulestin, commandant la communauté de brigades de Sauzé-Vaussais, victime d'un malaise mortel.

13 : Remise du drapeau au groupement de Gendarmeries à Niort le 5 mars 2024 :

Cette cérémonie exceptionnelle s'est déroulée, place du Donjon à Niort, en présence d'une quarantaine de drapeaux, dont nos porte-drapeaux de l'UD 79. Le drapeau a été remis au colonel Vestieu, commandant le groupement de Niort par le général de corps d'armée Dubuis, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle Aquitaine.

14 : Notre assemblée générale 2024 :

Elle s'est déroulée à St Maixent L'Ecole. Lors de cette AG, un membre de notre conseil d'administration n'a pas renouvelé son mandat. Merci à lui pour le travail accompli. Deux adhérents ont rejoint le conseil d'administration, il s'agit de Mme Bonnamy Françoise et de Mr Philippe Barbier. Merci à eux pour leur engagement



15 : Réunion du conseil d'administration et des délégués de secteurs du 12 avril 2024 :

Elle a eu lieu cette année à Coulon, au restaurant de « La Repentie », dans le cadre bucolique du marais poitevin, en présence de 23 participants : membres du CA ou délégués de secteurs. Comme à l'habitude, les sujets abordés portent sur les bilans des manifestations passées, le repas de rentrée et l'assemblée générale 2025. Le calendrier

des manifestations 2025 est proposé afin qu'il puisse figurer sur le présent bulletin de fin d'année. Le compte rendu de cette réunion a également été transmis dans les mêmes conditions que le précédent



16 : Prise de commandement du commandant de groupement des Deux-Sèvres le 9 octobre 2024 :

Le président Jean Michel PUAUT et le drapeau de notre UD ont assisté à la prise de commandement du colonel Erwan Kermorvant, commandant le groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres. En raison de la tempête ce jour-là, la cérémonie s'est déroulée dans le manège du Conseil Départemental à Niort.

17 : Réunion du conseil d'administration du 11 octobre 2024 :

Elle s'est tenue au restaurant « Les Pyramides » à La Crèche. Les travaux ont porté sur l'élaboration du bulletin annuel, la finalisation du planning des manifestations pour l'année 2025 qui est visible en fin de bulletin, la préparation du loto 2024 et le bilan financier.

II – Les activités de convivialité et de loisirs

L'union départementale a une activité dense, dont le but est d'informer et d'aider nos adhérents, sans oublier la convivialité. Comme vous avez pu le constater sur le bulletin 2024, un effort a été fait sur la prévision des dates des manifestations qui sont portées à la connaissance de l'ensemble des adhérents en fin d'année, pour l'année suivante. Quelques modifications de lieu sont susceptibles d'intervenir en fonction des circonstances du moment.

La section de Niort

21 : Le loto annuel de l'UDPRG 79 :

Il s'est déroulé le dimanche 25 février 2024, à la salle des fêtes de Chauray en présence de 107 participants, preuve que ce rendez-vous de début d'année est toujours apprécié.

22 : La journée famille :

Elle s'est déroulée le vendredi 28 juin 2024 au lieu-dit « Pied Blanc » à Aiffres, en présence de 84 convives. Nous avons innové cette année avec l'intervention, en matinée, d'un conseiller UNEO et d'un spécialiste « sécurité », en la personne de notre camarade Philippe Barbier, cette formule devrait être reconduite en 2025. Les convives ont dégusté un couscous préparé devant eux. La présence au repas du Chef d'Escadron Pivetta, commandant la compagnie de Niort, a été appréciée, d'autant plus qu'il a pris le temps de faire le tour des tables.





23 : La journée dans le Lot :

Départ très matinal ce 29 août 2024 pour les 55 participants à notre journée dans le Lot. Visite du gouffre de Padirac puis déjeuner au mess de Gramat. A l'ordre du jour, présentation et démonstrations de dressage par les instructeurs du Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie. Nous remercions les personnels du mess et de l'école pour leur accueil chaleureux.

24 : Le repas de rentrée :

Il a eu lieu le 27 septembre 2024, en présence de 88 participants, à la salle des fêtes d'Exireuil, celle d'Augé, initialement prévue, étant indisponible pour des raisons techniques.

25 : Le loto du 26 octobre 2024 :

Nouvelle innovation avec l'organisation à St-Maixent L'École d'un loto ouvert au public.

26 : Centenaire de Mme Yvette Gourdault :

C'est à son domicile à Aiffres le 26 septembre 2024 que nous avons fêté les 100 ans de notre adhérente, en présence de son fils.

27 : Centenaire de Hubert Ferrand :

C'est également à son domicile à Chef Boutonne le 31 octobre 2024 que nous avons fêté les 100 ans de notre camarade, en présence de sa famille.

Vous pouvez retrouver le compte rendu de ces manifestations et leurs photos sur le blog de l'UDPRG

La section de Thouars – Bressuire

Elle est animée, pour la première année par Philippe Barbier et André Claveau.

La galette des rois a eu lieu le 20 janvier 2024, à la salle des fêtes de Louzy, en présence de 40 participants.

Un pique-nique s'est tenu, quant à lui, le 15 juin 2024, à la salle des loisirs de Luzay et a permis de rassembler 24 convives.

Le traditionnel repas en commun d'automne s'est déroulé le 19 octobre 2024, au restaurant à St-Jean de Thouars où 29 convives se sont réunis.

Un grand merci à Philippe Barbier pour cette première et à André Claveau qui, par leurs implications, continuent d'animer le secteur du nord du département.

Un remerciement particulier à nos portes drapeaux des deux secteurs qui ont répondu présents aux obsèques de nos camarades ainsi que pour les cérémonies où ils étaient sollicités.

Nos effectifs sont en augmentation, mais les jeunes ne se bousculent pas pour nous rejoindre. Restons solidaires et veillons les uns sur les autres. N'hésitez pas à nous contacter, si vous rencontrez des difficultés.

Je tiens à avoir une pensée pour nos adhérentes et nos adhérents qui nous ont quittés cette année et pour celles et ceux qui sont confrontés à la maladie.

Je voudrais remercier les délégués de secteurs et saluer le travail accompli, car ils sont notre lien essentiel avec nos adhérents. N'oublions pas non plus ce soutien, tant indispensable pour nos veuves, en adhérant au « Fonds d'entraide ». Je rappelle que le capital versé est une petite aide ponctuelle, mais le geste accompli est un grand réconfort pour celle qui est dans la peine.



Comme les années précédentes, je dois vous informer avec le risque de me répéter, du fonctionnement et du bilan du fonds d'entraide dont le seul but est d'aider pécuniairement les ayants droits du retraité lors de son décès. Il s'agit d'un acte généreux, de cohésion et de solidarité.

Depuis plusieurs années, ce « fonds d'entraide » est menacé d'extinction faute d'adhérents. A ce jour il compte 56 adhérents et 10 veuves bienfaitrices qui nous sont restées fidèles. Toutefois, le conseil d'administration a décidé de maintenir la cotisation actuelle et le versement de l'aide jusqu'à épuisement des fonds.

Fort heureusement, nous n'avons eu aucun décès à déplorer depuis la distribution du dernier bulletin et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas fait appel à cotisation depuis janvier 2023. Lors de l'année 2023 nous avons apporté une aide à hauteur de 2040 € pour une recette de 1505 € (cotisations)

Qui peut adhérer et comment ?

Peuvent adhérer au fonds d'entraide, tous les retraités de l'UNPRG des Deux Sèvres après avoir renseigné un bulletin d'adhésion. Toute personne non bénéficiaire reste libre de contribuer à cette œuvre de solidarité.

L'adhérent est tenu de verser au fonds d'entraide une cotisation de 20 € destinée à alimenter un fond permettant de régler sa quote-part, une cotisation non annuelle est réclamée tous les quatre décès.

Le responsable informe les adhérents des décès survenus et demande le versement d'une nouvelle provision qui devra être effectuée dans le délai d'un mois.

Ayants droits

Le conjoint(e) marié(e) ou pacsé(e) de l'adhérent, les enfants légitimes handicapés, concubin ou concubine vivants au foyer au moment du décès.

Je m'adresse à tous les adhérents de l'UD 79 qui peuvent nous rejoindre de le faire. Notre action pour perdurer dépend de la solidarité de tous. Vous voyez combien votre concours est précieux et nécessaire. Votre contribution témoignera de notre solidarité et de notre sympathie à la personne dans le chagrin.

La commission du « groupe d'entraide » vous assure de son entier dévouement.

Consulter le site internet : udprg79.e-monsite.com
Un bulletin d'adhésion pour le fonds d'entraide y figure
(Rubrique Nous rejoindre)

Bulletin à adresser à Patrice BRAYER,



Mot de Gerard Sullet

Chers amis.



Je viens de quitter mes fonctions de président national de l'UNPRG. Ce fut une très grande expérience et des satisfactions fortes après avoir présidé l'UD 79 pendant 13 années et en même temps participé au conseil d'administration national pendant 14 ans.

Au total, j'ai servi l'UNPRG pendant 18 ans. Aussi, je pourrai prendre ma retraite associative avec le sentiment du devoir accompli. Or, toujours membre du conseil d'administration de l'UD 79, le président Jean-Michel PUAUT et le CA souhaitent que je participe à leurs actions au sein de l'union départementale. C'est un honneur qui m'est fait et j'ai accepté **d'aider** vos dirigeants dans la conduite de notre belle association.

Je propose **d'aider** dans ce que j'ai le plus pratiqué dans mes fonctions nationales, je veux parler de la communication-information et du social. Ce sont des domaines qui sont consubstantiels à la bonne marche d'une association comme la nôtre afin de soutenir au mieux nos adhérents. Sans empiéter sur les prérogatives du président PUAUT dont je salue les grandes qualités de dirigeant et d'animateur, je viendrai en complément dans l'animation de l'information.

Pour ce faire, la montée en puissance de notre site internet « udprg79 » est nécessaire afin d'y faire circuler les informations sociales et sociétales touchant au plus près nos adhérents. C'est ainsi aujourd'hui, il faut communiquer sous peine d'être déconnectés du monde qui nous entoure. Les sujets pour nous retraités sont nombreux dans une situation économique dégradée. Les réformes qui s'annoncent sur la santé, le niveau des retraites et les mutuelles complémentaires ne sont pas favorables à la quiétude de notre population. Cette communication devra aussi être dispensée aux adhérents qui ne sont pas connectés aux réseaux internet. La pratique actuelle montre un isolement insupportable de ces derniers en matière d'informations sociales ainsi que pour les invitations aux diverses manifestations de l'UD.

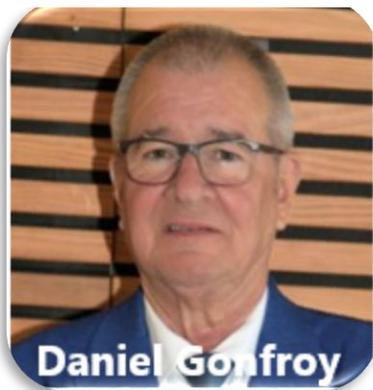
Dans le domaine social, j'ai mis en place des moyens au niveau de l'UNPRG afin de soutenir les personnes en situation de dépendance ou de précarité en complément des aides sociales habituelles. Le problème est la détection des adhérents et adhérentes en difficulté. Il faut faire preuve d'attention au niveau des secteurs car nous avons une population qui ne demande rien parce qu'elle a été éduquée ainsi. A nous de les découvrir. Souvent le fait d'établir un dossier de secours est vu comme une contrainte. Je me mets à votre disposition pour ces formalités que j'ai élaborées au plan national. La solidarité ne doit pas être un vain mot.

Il est bien entendu que je serai à disposition du président PUAUT et du conseil d'administration pour toutes opérations demandant une communication ou une action particulière dans le soutien de nos adhérents. Ce sera pour moi un plaisir **d'aider**, dans la mesure de mes moyens, avec l'expérience acquise sur le fonctionnement de l'UNPRG.

Merci de votre confiance. Avec toutes mes amitiés.

Gérard Sullet

UNPRG *Changement de Président National*



Un nouveau président a été élu à l'UNPRG lors du 41ème congrès national, qui s'est tenu à Hendaye le 30 mai 2024.

Daniel Gonfroy, un militaire aguerri ayant débuté sa carrière dans la Gendarmerie en 1973, a été élu pour succéder à Gérard Sullet, qui avait dirigé l'organisation depuis 2020.

Sous la présidence de Gérard Sullet, l'UNPRG a connu des évolutions notables, telles que sa reconnaissance comme « Association d'intérêt général » en 2020, la montée en puissance de l'action sociale et la relance du recrutement.

L'engagement de Daniel Gonfroy dans la gendarmerie et le milieu associatif témoigne de sa détermination à défendre les intérêts de ses pairs. Son expérience, acquise notamment à travers divers postes de responsabilité, ainsi que son implication au sein de l'association, font de lui un leader apte à conduire l'UNPRG vers de nouveaux objectifs.

En somme, cette transition au sein de l'UNPRG s'inscrit dans un cadre dynamique, où les nouveaux dirigeants devront naviguer dans un contexte complexe et en constante évolution.



Décès



Monsieur **BERTHONNEAU**, Yves, le 16 novembre 2023 à l'âge de 72 ans.

Madame **PAPOT**, Madeleine, le 20 novembre 2023 à l'âge de 94 ans.

Monsieur **ROY**, Camille, le 23 décembre 2023 à l'âge de 91 ans.

Madame **CARDINEAU**, Jeanne-Marie, le 29 décembre 2023 à l'âge de 75 ans.

Monsieur **CHARNEAU** Henri, le 5 janvier 2024 à l'âge de 87 ans.

Monsieur **BONNEAU** René, le 8 février 2024 à l'âge de 99 ans.

Madame **BODIN** Odette, le 17 février 2024 à l'âge de 89 ans.

Monsieur **BONNIN**, Gérard, le 13 mars 2024 à l'âge de 78 ans.

Madame **SICOT**, Odette, le 17 avril 2024 à l'âge de 97 ans.

Monsieur **POTREAU** Christian, le 21 mai 2024 à l'âge de 67 ans.

Monsieur **CHARRON** Jany, le 29 mai 2024 à l'âge de 75 ans.

Madame **POUIT** Véronique, le 14/06/2024 à l'âge de 65 ans

Monsieur **ROULET** Joël, le 16 juin 2024 à l'âge de 78 ans.

Madame **PROVOST** Odette, le 12 juillet 2024 à l'âge de 100 ans

Madame **POTREAU** Claudine, le 14/08/2024 à l'âge de 60 ans

Monsieur **HAAS** Jean-Paul, le 29/10/2024 à l'âge de 74 ans.

Liste arrêtée à la date du 01/11/2024

Activités Thouars - Bressuire

En raison d'une activité extérieure Philippe Barbier est dans l'impossibilité d'assurer son rôle de responsable du secteur Thouars – Bressuire.

En attendant la nomination de son remplaçant aucune date d'activité n'est prévue dans l'immédiat. Les adhérents de ce secteur seront avisés en temps utile, dès que des activités seront programmées.

Evenements 2024

Cérémonie en l'honneur d'une centenaire à Pamproux le 22/11/2023



Le mercredi 22 novembre 2023, à la maison de retraite de PAMPROUX (79), Mme Odette PROVOST, née AIME est mise à l'honneur pour fêter ses 100 ans.

Elle est entourée du président de l'UDPRG 79 Jean Michel PUAUT, ainsi que par Mme BARRAULT, représentante de la fondation « Maison de la gendarmerie » et d'UNEO. Deux personnels de la BTA de St Maixent l'Ecole nous accompagnent. Divers cadeaux, (fleurs, friandises, livres) lui sont remis par les participants.

La centenaire est accompagnée de ses deux sœurs Raymonde 98 ans et Simone 96 ans ainsi que par le plus jeune de la fratrie Jean Claude 89 ans.

Sa vivacité d'esprit et ses réparties toujours appropriées ont été très appréciées par l'assemblée et bien qu'elle se déplace en fauteuil, son plaisir est de montrer qu'elle peut encore faire quelques pas.

Son mari, gendarme décédé en 2008, a connu diverses affectations, la BT de Pleumartin (86) puis 3 années à Baden Baden comme prévôt puis les brigades de Noirétable (42), Mauléon et Prahecq (79).

A la retraite le couple s'installe dans la maison familiale à Loubigné sur la commune d'EXOUDUN (79). Toujours prêt à rendre service et prodiguer des conseils dans son entourage, Camille PROVOST a occupé les fonctions de maire pendant une courte période, considérant la charge trop lourde pour son âge.

*Affectueuses
pensées*



Mme Odette PROVOST est décédée le 12 juillet 2024

Cérémonie de la Ste Geneviève à Celles/Belle le 23/11/2023



Le vendredi 24 novembre 2023, les gendarmes des Deux-Sèvres ont célébré Sainte-Geneviève, leur patronne, en l'église abbatiale de Celles-sur-Belle 79. De nombreux militaires étaient présents, mais aussi des représentants des autres autorités du département : élus, préfecture, police, sapeurs-pompiers ou encore école des sous-officiers de St-Maixent L'Ecole.

L'UDPRG était également représentée par son président Jean Michel PUAUT accompagné par plusieurs adhérents et du porte drapeau du secteur sud des Deux-Sèvres.

À l'issue de la cérémonie, le colonel Ludovic Vestieu, commandant le groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres, a convié les participants à

un vin d'honneur à l'abbaye. Il a lu quelques mots en mémoire de sainte Geneviève, avant de rendre hommage aux gendarmes qui « *se dévouent corps et âme dans la protection des populations* ».

Le colonel a évoqué l'attaque de la brigade de gendarmerie de Bressuire en juillet, lors de violences urbaines, ainsi que pour les militaires engagés le 25 mars dernier à Sainte-Soline lors de la manifestation anti-bassines. « *Contrairement à ce qui a pu être dit, ils ne défendaient pas un trou mais un droit, ainsi que leur vie* ».

À son tour, la préfète des Deux-Sèvres Emmanuelle DUBEE a évoqué Sainte-Soline et les émeutes de Bressuire, événement au cours desquels « *les gendarmes ont su faire face* ». Elle a également insisté sur « *le rôle crucial de la gendarmerie dans la lutte contre les violences intrafamiliales, qui est souvent une porte d'entrée pour les victimes* ».

A l'issue de ces allocutions, à l'initiative de l'UDPRG 79, 91 participants (retraités, adhérents de l'UD, et personnels de l'active dont 6 officiers du groupement à Niort), se sont réunis à la salle des fêtes de St-Romans les Melle pour partager un repas. Ce moment de convivialité a permis de renforcer les liens entre retraités et actifs.

Ces échanges, fort appréciés par les retraités et les actifs présents, ont permis de se remémorer des souvenirs du passé et de s'informer sur les nombreux changements intervenus au fil des années passées.

Journée Marché de Noël à Nantes le 14/12/2023

Le jeudi 14 décembre 2023, L'UD 79 a organisé une journée « marché de Noël » où 31 personnes ont pris la direction de Nantes afin de découvrir l'un des plus grands marchés de l'ouest de la France avec plus de 200 chalets.

Les participants ont pu découvrir toutes les maisons en bois installées sur les places Royale et du Commerce. Celles-ci participent ainsi à la magie de Noël avec des idées de cadeaux en tous genres, vin chaud, marrons grillés et produits de fêtes....

Déambulant dans une ambiance festive et conviviale, ils ont pu apprécier également les couleurs multiples des décorations ainsi que l'habituel sapin-manège de la place Graslin.

Cet esprit de Noël a été très apprécié des participants en raison de la diversité des produits à offrir ou pour se faire plaisir, dont une partie à déguster sur place.



Hommage aux héros de la Gendarmerie à Niort le 16/02/2024

Le 16 février 1791, la maréchaussée est devenue la gendarmerie nationale. Depuis lors, le 16 février constitue un moment fort de cohésion pour tous les gendarmes qui rendent hommage à leurs camarades morts dans l'exercice de leurs missions et depuis 2022 en honorant aussi ceux qui ont accompli un acte de bravoure.

C'est ainsi que le vendredi 16 février 2024, Emmanuelle Dubée, préfète des Deux-Sèvres et le colonel VESTIEU commandant le groupement ont présidé, à la caserne Briandais de Niort, la cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie en présence des autorités civiles et militaires et des représentants des associations patriotiques.

Outre les deux drapeaux des secteurs Nord et Sud, notre UD79 était représentée par son président Jean Michel PUAUT accompagné par une partie des membres du bureau ainsi que par le président national de l'UNPRG, Gérard SULLET.

Cette cérémonie avait une résonance particulière puisque, parmi les quatorze noms lus par la préfète Emmanuelle Dubée, figure celui du commandant de la communauté de brigades de Sauzé-Vaussais. Le major Marc Boulestin avait été victime d'un malaise mortel le 25 avril 2023, à l'âge de 54 ans. « *À travers eux c'est le service de toute la gendarmerie* » qui est mis à l'honneur, a souligné la préfète, lisant le discours du ministre de l'Intérieur, exprimant « *la reconnaissance de la République* » aux « *soldats de la loi qui permettent à chacun de vivre dans la paix et la justice* ».

Cet hommage a été suivi par un public intergénérationnel : dans l'assistance se trouvaient en effet 18 élèves de 4^e du collège Rabelais (Niort), membres de la Classe défense et sécurité globale (CDSG).



Loto annuel à Chauray le 25/02/2024

Comme les années précédentes, l'UD 79 a organisé le dimanche 25/02/2024 son traditionnel loto annuel à la salle des fêtes à Chauray 79.

Cette manifestation, bien ancrée au calendrier, a réuni 107 participants adhérents et amis de l'association qui se sont retrouvés dans une excellente ambiance.

Lors de son mot d'accueil, le président Jean Michel PUAUT a remercié les délégués de secteur qui se sont investis pour la collecte de lots et plus particulièrement les deux membres du bureau Alain Roy et Patrick Faucher pour leur investissement dans la préparation de cette journée de détente.

Bel après-midi, où certains sont venus en famille, pour profiter d'un temps de partage sympathique avec de nombreux lots en jeu (bons d'achat, paniers garnis, outils...) et les traditionnels jambons.

Avant de se quitter et de mettre un terme à cet après-midi festif, les participants ont pu déguster la brioche accompagnée de boissons et café offert par l'UDPRG.



Cérémonie de la remise du drapeau au Groupement à Niort le 05/03/2024



Mardi 5 mars 2024, le général de région de la gendarmerie a remis le drapeau au groupement des Deux-Sèvres.

C'est une cérémonie exceptionnelle qui s'est tenue sur la place du Donjon de Niort. Sur ce haut lieu chargé d'histoire, le général de corps d'armée Samuel Dubuis, commandant la région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine a remis au colonel Ludovic Vestieu, le drapeau du Groupement de gendarmerie départementale des Deux-Sèvres, sous la présidence de la préfète Emmanuelle Dubée et en présence de l'ensemble des autorités du département, mais aussi de toutes les unités qui composent la gendarmerie et d'une délégation de l'ENSOA.

Le drapeau de l'UD 79 était présent parmi les divers drapeaux des associations patriotiques. L'UDPRG était

représentée par le président Jean Michel Puaut accompagné par une partie des membres du bureau ainsi que par le président national de l'UNPRG, Gérard Sullet.

C'est en 2020 que la ministre des Armées valide la proposition du directeur général de la gendarmerie nationale d'attribuer un drapeau à chaque groupement de gendarmerie. Ce drapeau, aux trois couleurs de la France porte sur son revers deux mots inchangés depuis 145 ans : Honneur et Patrie. « Vous en êtes les gardiens. Vous devez le préserver physiquement comme l'ont fait nos anciens mais aussi moralement. Il doit rester pour tous nos concitoyens, un objet de respect et un signe de ralliement. Et pour vous, un objet de fierté. Vous vous en montrerez dignes en toutes circonstances. Ce drapeau est le symbole de votre engagement au service de la France et de nos concitoyens », a ajouté le général Dubuis.

Lors de cette cérémonie protocolaire, l'adjudant-chef de réserve Isabelle Faroux, a été faite chevalier de l'ordre national du Mérite.

Le chef d'escadron Grégory Raboisson commandant la Compagnie de gendarmerie départementale de Parthenay et le chef d'escadron Patrick Pivetta, commandant la compagnie de gendarmerie de Niort ont reçu la médaille d'or de la Défense nationale avec étoile de bronze pour leur engagement remarquable et leur sang-froid, lors des événements anti-bassines le 25 mars 2023 à Sainte-Soline, tout comme l'adjudant Olivier Martin, de la brigade motorisée de Niort et son homologue, le Maréchal Des Logis-Chef William Fontaine.

En somme, cette cérémonie a non seulement célébré le patrimoine et l'histoire de la gendarmerie, mais elle a également réaffirmé la fierté et l'engagement des gendarmes au service de la nation. Le drapeau du Groupement de gendarmerie départementale des Deux-Sèvres est désormais un symbole fort, incarnant les valeurs d'honneur et de patriotisme que chacun de ses membres s'engage à défendre.

Journée champêtre à « Pied Blanc » Aiffres le 28/06/2024

Météo favorable, cadre idyllique, ambiance festive et participation plus qu'honorable, tous les facteurs étaient réunis en ce 28 juin 2024 pour que se déroule dans les meilleures conditions la journée champêtre annuelle de l'UDPRG 79.

Nouveauté cette année : avant que ne commencent les festivités proprement dites, un créneau était réservé, pour ceux qui le souhaitaient, à deux intervenants conviés pour l'occasion, un conseiller Unéo et un spécialiste sécurité, qui ont dispensé à leur assistance infos et conseils dans leur domaine respectif.

Pendant la durée de ces ateliers, le traiteur "Du Soleil dans la Cuisine" de Saint Pompain déployait ses poêles géantes sur le site pour réaliser devant l'assemblée un spectaculaire couscous destiné aux 84 convives.

Le président Jean-Michel Puaut, prenait la parole pour remercier l'assistance où l'on notait la présence appréciée du Commandant de la Compagnie de Niort, et donnait lecture de la motion adressée par l'UNPRG à tous les parlementaires à l'issue du congrès d'Hendaye du mois de mai 2024. Il passait le micro à Gérard Sullet qui vient de mettre fin, après quatre ans d'exercice, à ses fonctions de président national après ledit congrès.....heureux de retrouver une retraite bien méritée !

Après un apéritif rafraîchissant chacun prenait enfin sa place sous les tilleuls pour passer à table avant de poursuivre l'après-midi avec pétanque ou jeux de société.

Encore une belle édition que cette édition 2024. Merci à tous les organisateurs et aux « petites mains » sans qui rien n'est possible.



Journée détente dans le Lot le 29/08/2024

Nouvelle sortie pour les adhérents de l'UDPRG 79 et leurs amis en ce jeudi 29 août 2024, date à laquelle 55 d'entre eux ont embarqué dès potron-minet dans le bus qui les a conduits dans le beau département du Lot.

Au programme de la journée, visite dans la matinée de l'impressionnant gouffre de PADIRAC. A pied dans les escaliers pour les plus téméraires ou en ascenseur, chacun a pu profiter dans la fraîcheur à 103 mètres sous terre, de l'œuvre laissée par Dame Nature au fil des millénaires.

Mis en appétit par ces aventures le groupe a ensuite été accueilli au cercle mixte du Centre National d'Instruction Cynophile de la Gendarmerie de GRAMAT pour le déjeuner.

C'est par une démonstration du travail des chiens et de leurs maîtres que s'est poursuivie l'après-midi : exercices d'obéissance, de recherches de produits et d'attaques ont ravi l'assistance et permis aux novices de découvrir pour leur plus grand plaisir un volet méconnu des activités de l'Arme, d'approcher au plus près les chiens et d'échanger avec leurs maîtres.

Malgré l'heure tardive du retour à la base, tous ont apprécié cette journée et attendent la prochaine destination à laquelle les organisateurs sont déjà en train de réfléchir. Merci à eux.



Cérémonie d'une centenaire à Aiffres le 26/09/2024



Le 26 septembre 2024 à Aiffres 79, Mr Alain Gourdault, fils de la centenaire, Jean Michel PUAUT, président départemental de l'UDPRG 79, l'Adjudant Arthur commandant la brigade de Prahecq, Patrick Faucher secrétaire de l'UD 79, Maurice Falourd membre du CA et la déléguée de secteur Mme Francine Legerriez se sont réunis au domicile de Yvette Gourdault, née le 29 septembre 1924 pour célébrer son centième anniversaire.

Elle était mariée à Yves né le 16 mars 1924. Après un stage à l'école de Pamiers, Yves avait participé à l'occupation en Allemagne puis en 1950, il avait rejoint la brigade de Panissières (42) avec son épouse. De 1951 à 1960, ils vécurent à la brigade de l'Absie (79) puis de 1960 à 1968 à la brigade de Mazières en Gâtine (79). Yves est décédé en 1993 après une longue maladie.

Jean Michel Puaut a présenté les vœux d'anniversaire au nom des membres de l'UNPRG et lui a remis la médaille centenaire de l'UNPRG ainsi qu'une très jolie orchidée. Son fils Alain lui a offert les cadeaux de la CNG et de la fondation Maison de la Gendarmerie constitués de confiseries, nougats et gâteaux basques.

L'UNPRG et la Voix du Gendarme souhaitent un joyeux anniversaire à Yvette.

Repas de rentrée à Exireuil le 27/09/2024



C'est la rentrée à l'UDPRG 79 !

Pour marquer cet événement, était organisé le traditionnel repas du même nom qui s'est tenu cette année le 27 septembre 2024 à la salle des fêtes d'Exireuil.

90 convives, adhérents, sympathisants ou amis ont répondu à l'invitation.

Dans son mot de bienvenue le président Jean-Michel PUAUT a notamment remercié le maire de la commune pour sa présence à cette journée et pour son accueil.

Après un déjeuner apprécié par tous et le tirage d'une tombola conduite avec énergie par Laurence et Guy, quelques pas de danses ont clôturé l'après-midi.

Départ du Colonel VESTIEU le 01/09/2024



Trois années après son arrivée à la tête du groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres, le colonel Ludovic Vestieu quitte ses fonctions. Il sera remplacé par le colonel Erwan Kermorvant.

Il était arrivé tout droit de Polynésie française, à l'été 2021. Après trois ans passés au poste de commandant du groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres, le militaire de 54 ans quitte ses fonctions à compter du 1^{er} septembre 2024.

Il part pour la région parisienne où il doit rejoindre le commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace.

Le colonel Vestieu aura connu trois années, fortes en actualités, avec plusieurs faits importants

comme l'incendie mortel de Bressuire en 2022, l'assassinat de Leslie et Kevin, l'attaque de la gendarmerie de Bressuire en 2023, et puis bien sûr les manifestations anti-bassines avec les affrontements entre les gendarmes et les militants à Sainte-Soline.

Son successeur, le colonel Erwan Kermorvant, arrive du nord de la France, où il était responsable du centre zonal des opérations de la région Hauts-de-France. Sa prise de commandement a été officialisée lors d'une cérémonie présidée par la préfète Emmanuelle Dubée, le 9 octobre 2024, à la Maison du département de Niort, où il reprend les rênes des 450 gendarmes opérant dans les Deux-Sèvres.



Prise de commandement du colonel KERMORVANT le 09/10/2024

Loto à St-Maixent L'École le 26/10/2024



La salle Denfert, située à St-Maixent L'École, a connu une affluence remarquable le samedi 26 octobre 2024, à l'occasion du loto organisé par l'UD 79. Cet événement, organisé de main de maître par Alain Roy, inaugurant le premier loto ouvert à tous les publics, a suscité un grand engouement parmi les habitants de la région.

L'animation a été assurée par « Coco Animations » dont l'expérience et le dynamisme ont contribué à créer une ambiance festive et conviviale. Près de 250 personnes se sont rassemblées pour tenter leur chance. Cette soirée a non seulement permis aux personnes présentes de vivre des moments de convivialité, mais également de remporter des cartes cadeaux.

L'UD 79, en organisant ce loto, démontre son engagement à renforcer les liens sociaux au sein de la collectivité tout en offrant une plateforme d'amusement accessible à tous.



Formation des Motocyclistes en Gendarmerie

Point de passage incontournable pour tout gendarme motocycliste chevronné ou en devenir, le Centre National de Formation à la Sécurité Routière (CNFSR) a à cœur de délivrer une formation pointue, précise et axée sur la sécurité.



Implanté sur le site de l'École de gendarmerie de Fontainebleau, le CNFSR accueille chaque année pas moins de 1 500 stagiaires, novices ou confirmés. « La formation de tous les gendarmes ayant vocation à utiliser une moto en Gendarmerie, son implantation privilégiée lui permet d'être en mesure de répondre aux exigences techniques du large panel de formations dispensées » En plus de 50 ans de formations, le CNFSR a su faire évoluer son socle pédagogique et se forger une solide réputation dans le domaine de la sécurité routière.

Les anciens ont créé un outil unique dont le nom résonne dans l'esprit de tous les gendarmes motocyclistes : « **polygone** ». Ils l'ont parcouru, de long en large, en treillis et en rangers, aux guidons de leurs "R50 ou R60"



De nombreuses années plus tard, les stagiaires évoluent toujours sur les mêmes pistes après s'être soumis à la traditionnelle et redoutée « prise en main », temps fort de la formation initiale. « Historiquement, le centre se trouvant à proximité d'un hôpital, pour limiter les nuisances sonores, les élèves devaient pousser leurs motos pendant une certaine distance avant de les démarrer. » Les instructeurs ont perpétué la tradition, comme un clin d'œil aux anciens : avant de pouvoir évoluer sur les pistes, parmi diverses activités physiques, les stagiaires doivent notamment courir aux côtés de leur motocyclette. « Cette prise en main forge la base de leur socle identitaire de gendarme motocycliste. C'est une référence intergénérationnelle. »

Si l'état d'esprit de la formation dispensée reste le même, l'enseignement s'est, quant à lui, adapté au gré de la modernisation des machines utilisées. Les pistes de polygone ne peuvent raisonnablement pas être abordées de la même manière au guidon d'une R60 qu'à celui d'une Yamaha 250WRR. Une vision plus pragmatique du pilotage et de la sécurité routière en général est recherchée. Cette dernière passe également par la perception d'une tenue adaptée. Les treillis et rangers ont ainsi été remisés au placard, au profit de protections (gilet pare-pierre, genouillères et protège-tibia) et de bottes enduro pour aborder les pistes en toute sécurité.

Le centre s'assure ainsi de délivrer un socle solide de « codes-savoir », comme autant d'outils à la disposition de chaque stagiaire : pilotage, fraude documentaire, coordination des transports, réglementation sociale européenne, intervention professionnelle adaptée, etc.

Avant d'évoluer sur route au guidon des puissantes Yamaha 1300 FJR ou BMW RT1250, les élèves vont devoir commencer avec des XJ6 ou MT07 sur des plateaux de maniabilité ou des 250WR sur les pistes de polygone. Cet enseignement progressif permet de travailler toutes les difficultés qu'on peut retrouver sur la route, mais à des vitesses



réduites, avec une moindre prise de risque. Les pistes et les plateaux permettent de travailler tous les impératifs de pilotage : trajectoire de sécurité, les virages, les successions de virages, la vitesse, la maniabilité ou encore la dextérité, et leur apprendre à réagir face à chaque situation.

Au polygone, les stagiaires se confrontent à des pistes de difficulté croissante : virages, bosses, fosses... rien ne leur est épargné ! Ces ateliers sont générateurs de stress, mais, au final, les techniques enseignées restent les mêmes d'une piste à l'autre.

Emmenés dès le début de la formation sur le circuit de la Ferté Gaucher, ils expérimentent les capacités de leurs machines. *« Cette session en circuit permet de mettre en place le premier socle de leur formation. En découvrant le pouvoir d'accélération, le fait de "freiner fort" et la possibilité de vraiment "prendre de l'angle", ils acquièrent une relative confiance en eux et en leur moto, dans des conditions permettant de garantir leur sécurité. »*

En route ouverte, ils débutent par la base, les virages, puis la trajectoire de sécurité. En fin de formation, les instructeurs les placent dans un cadre opérationnel, lors d'exercices de mise en situation. Ils commencent par la simple mission de surveillance de circulation, puis les contrôles, les interceptions, jusqu'au pilotage d'autorité, plus complexe et technique. *« Le but est qu'en fin de formation initiale, les stagiaires ne réfléchissent plus à leur pilotage. Il doit être inné, afin de pouvoir effectuer leur métier de gendarme à moto »*,

Être motocycliste en gendarmerie, c'est avant tout un état d'esprit. C'est avoir une certaine idée de la sécurité routière et vouloir la transmettre aux autres usagers. Le CNFSR n'échappe pas à la règle et se montre particulièrement engagé en la matière, en participant notamment à des opérations de prévention en lien avec la délégation à la sécurité routière (airbag), ou en les organisant (journées nationales de la moto et des motards – JNMM).



Dans le département des Deux-Sèvres, la seule femme motocycliste, l'adjudante Margaux 29 ans, est affectée à la BMO de Niort depuis l'été 2023.



Sa vocation, Margaux la doit en grande partie à son grand frère Antoine. *« Il a toujours été mon modèle, et quand il s'est engagé en tant que militaire, j'ai voulu faire pareil. »*

« Il est devenu pilote de chasse. Depuis petit, il voulait être pilote. Nous avons grandi ensemble avec cette idée. Il en parlait souvent et j'ai eu envie d'entrer dans l'armée aussi. Je voulais être militaire mais je ne savais pas où. Antoine m'a conseillé la gendarmerie »

Margaux est entrée en gendarmerie, dès l'âge de 18 ans comme gendarme adjointe pendant une année. Quelques mois plus tard, elle a été admise en ESOG à Montluçon. A l'issue de ce stage d'élève gendarme, elle est affectée à la BT de l'Iles Jourdain 86. Volontaire pour devenir motocycliste, elle effectue son stage à Fontainebleau puis est affectée à la BMO de Lusignan et enfin à la BMO de NIORT en 2023.



Sa passion, la moto, l'adjudante la doit à sa famille. Ses parents adorent la moto et possèdent leur permis. Ces derniers sont fiers de constater que leur fille en a fait son métier. *« Ils sont un peu inquiets aussi, mais quel parent ne le serait pas. »*

Après plusieurs années en tant que gendarme, Margaux choisit d'allier vocation et passion en rejoignant une brigade motorisée, à Lusignan dans la Vienne. *« La moto, tout le monde la pratique dans ma famille. J'ai décidé d'en faire mon outil de travail, tout en profitant un peu ! »*

Pour devenir motocycliste, l'adjudante Margaux a répondu à un appel à volontariat. *« J'ai pu ainsi participer à un pré-stage d'une semaine à Fontainebleau au CNFSR. L'objectif est de vérifier si nous avons les compétences nécessaires pour le stage de formation. Il s'agit d'exercice de maniabilité avec des motos-écoles. Nous devons ensuite passer ou repasser le code moto et en cas de réussite, nous sommes appelés pour le stage de trois mois ».*

À l'été 2023, l'adjudante rallie Niort pour rejoindre son compagnon et devient la première femme au sein de la brigade motorisée niortaise. *« J'ai toujours évolué dans un monde masculin. Alors être la seule femme ne me gêne pas, j'ai un caractère bien fait. »* Elle porte l'uniforme au même titre que ses collègues masculins et exécute les mêmes missions.

La jeune femme de 29 ans ne se voit pas faire autre chose. *« On a une grande liberté, on est tout le temps dehors, sur le terrain. »* Néanmoins, elle a pleinement conscience des risques qu'elle encoure. *« On fait un métier dangereux, c'est clair. On fait face à des gens qui font n'importe quoi sur la route, on a besoin d'être sans arrêt vigilants. D'ailleurs, avant une mission, on vérifie toujours si le collègue n'est pas trop fatigué, ou s'il a bien tout le matériel par exemple. »* Quant à la peur, *« elle est inconsciente chez moi, plus visible pour mes parents. Ils peuvent parfois être inquiets avec nos métiers à mon frère et moi. »*



L'adjudante apprécie être au contact de la population. *« Certains automobilistes sont surpris d'être contrôlés par une femme motocycliste. Les contrôles sont toujours identiques, peu importe les gendarmes. Ils se déroulent bien dans la majorité des cas, surtout avec les conducteurs de bonne foi. C'est forcément plus difficile lorsqu'ils ne reconnaissent pas l'infraction ou devant un refus d'obtempérer. »*

Gendarme et motarde épanouie, Margaux relève malgré tout un bémol dans ses conditions de travail. *« Aujourd'hui, il n'existe pas de tenues de motards de la gendarmerie adaptées aux femmes. C'est un vrai inconvénient, j'essaie de faire remonter le problème au service concerné mais les chances d'aboutir sont minces : nous ne sommes que 60 femmes dans l'ensemble des brigades motorisées de France. »*

Quand elle ne patrouille pas, Margaux enfourche sa moto personnelle pour partir, seule, en « road trip » afin de profiter des paysages de montagnes.

Au mois d'août, elle a pu vivre l'un de ses rêves, participer au tour de France féminin 2024. Pendant une semaine, elle a accompagné le peloton de cyclistes sur les routes de France et à l'étranger, une aventure de mille kilomètres. *« Le départ officiel a eu lieu au Pays Bas à Rotterdam et nous avons traversé la Belgique et l'est de la France. Le tour s'est terminé dans les Alpes, à la station de l'Alpe d'Huez »*

Nous remercions l'adjudante Margaux pour son témoignage sur les missions de sécurité routière qu'elle effectue journalièrement au sein de la BMO de Niort.

Bertrand PELLETIER



Caisse Nationale du Gendarme

Foires aux questions pour les aides CNG

1 - Comment solliciter une aide sociale ?

Pour solliciter une aide sociale, il vous suffit de vous connecter à votre espace personnel et de télécharger le formulaire de demande d'aide associé à votre besoin.

Ledit formulaire devra être retourné, accompagné de ses pièces justificatives :

- par courriel en répondant à un échange avec un de nos conseillers.
- via votre espace personnel ;
- par courrier postal à l'adresse suivante : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – GROUPE UNÉO TSA 81469 53106 MAYENNE CEDEX

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches, au 09 70 17 70 70 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30).

2- Comment sont accordées les aides ?

Les aides proposées par la CNG ne sont pas des prestations et ne revêtent à ce titre, aucun caractère obligatoire.

Seule la commission sociale sera habilitée à statuer sur celles-ci et après étude par nos équipes.

3- Comment transmettre mes documents justificatifs ?

Vous pouvez transmettre vos justificatifs directement depuis votre espace personnel ou en répondant par courriel à un échange avec l'un de nos conseillers. Vous pouvez également les transmettre par courrier postal aux adresses suivantes :

Dans le cadre d'une demande d'aide sociale :

**ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – GROUPE UNÉO
TSA 81469 - 53106 MAYENNE CEDEX**

Pour toute autre demande :

**CNG – PÔLE ADHÉRENTS
TSA 11417 – 53106 MAYENNE CEDEX**

Dans le département des Deux Sèvres, des élus et correspondants sont là aussi pour vous aider :

Georges JOUBERT Délégué CNG

Jean-Marie RYSEN Délégué suppléant CNG

Rolande GARREAU Correspondante CNG

Gilles HUCTEAU Correspondant CNG

Un guide social de la CNG est consultable sur le site UDPRG. (rubrique informations sociales)

Georges JOUBERT
Délégué CNG Poitou Charentes

A partir du 1er janvier 2025, les militaires bénéficieront d'un contrat complémentaire santé obligatoire. Cette nouvelle protection sociale est une avancée majeure vers un haut niveau de protection en santé. Nous vous guidons pas à pas.

Quels sont les avantages de la PSC ?

- L'employeur prend en charge 50 % de la cotisation d'équilibre (cela ne concerne que les actifs et uniquement le contrat obligatoire).
- Une part de la cotisation à la charge de l'actif est calculée en fonction de sa solde.
- L'accès à une complémentaire santé renforcée.

Qui est concerné par la PSC du ministère des Armées ?

- Tous les militaires en activité doivent s'affilier au contrat collectif obligatoire du ministère des Armées, sauf demandes de dispense.
- Le conjoint et les enfants. Sans obligation, sans participation de l'employeur avec des cotisations encadrées. La réforme prévoit des avantages familiaux tels que la gratuité de la cotisation à partir du 3ème enfant.
- Les retraités militaires actuels et futurs. Sans obligation, sans participation de leur ancien employeur, avec des cotisations encadrées et sous conditions.

LA PSC est-elle obligatoire pour les militaires retraités ?

NON, cette adhésion est facultative pour les bénéficiaires retraités, comme pour les ayant droits. Il est à noter que la participation financière de l'employeur ne s'étend pas à ces bénéficiaires.

Le militaire retraité peut demander à adhérer aux garanties couvertes par le contrat collectif pour la catégorie des « bénéficiaires retraités » quand il répond aux conditions suivantes :

- 1° Avoir la qualité de bénéficiaire actif à la date de sa radiation des cadres ou des contrôles ou de son placement en deuxième section des officiers généraux
- 2° Être titulaire d'une pension militaire de retraite de droit direct ou d'une solde de réserve en application du code des pensions civiles et militaires de retraite.

La demande d'adhésion est formulée dans le délai d'un an suivant la date de la radiation des cadres ou des contrôles ou de placement en deuxième section.

Le bénéficiaire retraité qui, postérieurement à la liquidation d'une pension de retraite ou d'une solde de réserve mentionnée ci-dessus, exerce une activité rémunérée permettant d'obtenir un droit à pension perd cette qualité. Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas aux activités rémunérées dans la réserve opérationnelle militaire.



**En conclusion, les militaires retraités et leurs ayant droit à UNEO peuvent conserver leurs contrats tels qu'ils sont aujourd'hui.
Aucune démarche à faire.**

Georges JOUBERT Délégué UNEO

Création du fichier national du permis de chasser



C'est la dernière décision du gouvernement Attal ; la création – sous la pression du Conseil d'Etat – d'un fichier national du permis de chasser, dans le cadre de la loi de 2019, qui a créé l'Office français de la biodiversité, modifié les missions des fédérations des chasseurs et renforcé la police de l'environnement.

Un décret, daté du 4 septembre 2024 et publié au *Journal officiel*, précise la mise en place, du **fichier national du permis de chasser**, inscrit dans le code de l'environnement depuis quatre ans.

Le fichier national du permis de chasser est mis en place par l'Office Français de la Biodiversité et par la Fédération Nationale des chasseurs.

L'objectif est de posséder une banque de données numérique où seront centralisées toutes les informations, à jour, concernant la détention des permis de chasser.

Cela permettra aux agents de vérifier l'authenticité des documents présentés lors d'un contrôle, de s'assurer que tous les droits ont été acquittés, que les formations ont été passées mais aussi de consulter les éventuelles annulations ou suspensions du permis de chasser ainsi que les résiliations des contrats d'assurance chasse.

Ce fichier va également fournir de nombreuses informations qui seront reprises à travers des statistiques afin de mieux comprendre l'évolution du monde cynégétique.

Il va donc contenir toutes les informations personnelles relatives au permis de chasser de son détenteur et sera consultable par les agents habilités de l'OFB, des Fédérations de chasse mais aussi par d'autres fonctionnaires qui pourraient avoir besoin d'accéder à ces données comme les agents de police, les douaniers ou les gendarmes par exemple.

Il sera également connecté avec le fichier FINIADA afin de bloquer toute vente d'arme de chasse qui ne serait pas légalement rendue possible par la réglementation en vigueur.

La France compterait cinq millions de porteurs du permis de chasser.

ANAREG (Association Nationale des REservistes de la Gendarmerie)



Une nouvelle organisation vient de rejoindre le paysage associatif de l'Arme. L'**Association nationale des réservistes de la Gendarmerie (Anareg)** vient d'être créée et officialisée par la publication au *Journal officiel*.

Avant tout, l'Anareg a pour objectif de créer la cohésion entre les réservistes, quel que soit leur statut, en organisant au niveau local comme national des rencontres, des événements ou encore des activités entre camarades. Au-delà de cela, elle vise aussi à intervenir sur cinq grandes thématiques :

- Entretenir un dialogue confiant et constructif avec le commandement et lui faire remonter les questions et problèmes des réservistes.
- Créer une véritable cohésion entre ses membres, par des événements collectifs amicaux, sports, culturels ou mémoriels.
- Contribuer au rayonnement de l'institution et au développement de la réserve de la gendarmerie nationale.
- Aider les gendarmes les plus fragiles, en particulier les blessés et les militaires en situation de handicap.
- Contribuer au devoir de mémoire, lors des commémorations ou pour faire découvrir les héros de la gendarmerie au cours de l'histoire.

Pour la rejoindre, les inscriptions sont possibles directement en ligne sur le site de l'association (anareg.fr)

Avec France Identité, les titres d'identité deviennent numériques



Disponible sur tout le territoire depuis le 14 février 2024, l'application **France Identité** permet la dématérialisation des titres d'identité. Cette application est facultative et gratuite. Elle permet de mieux maîtriser la diffusion de ses données personnelles et garantit l'authenticité des titres d'identité.

L'application permet de se connecter avec sa carte d'identité (au format carte bancaire) et d'accéder ainsi à plus de 1400 services disponibles sur France Connect.

Pour mettre en place France Identité, il faut :

- **posséder la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire)**
- être majeur
- avoir un téléphone Android 8 minimum et disposant de la technologie NFC ou un iPhone iOS 16 minimum.

Comment ça marche ?

L'application permet de générer un justificatif d'identité à usage unique. Ce service permet à l'utilisateur de produire des justificatifs signés électroniquement pour prouver son identité et éviter les fraudes. Par exemple, il peut prouver son âge ou aller retirer un colis sans fournir d'autres données personnelles.

De plus, le fait de ne pas avoir d'identifiant apparent restreint fortement les risques de piratage. L'hameçonnage, ou phishing, est le principal mode opératoire utilisé par les cybercriminels pour dérober des informations personnelles et/ou bancaires aux internautes.

Le permis de conduire numérique

Il est aussi possible d'ajouter son permis de conduire dans l'application. Tous les types de permis (rose trois volets ou format carte bancaire) sont compatibles. Ce permis numérique ne remplace pas le permis physique ; il le complète pour simplifier les usages de la route notamment.

Le permis de conduire numérique répond à plusieurs objectifs :

- limiter la perte ou le vol du permis physique ;
- permettre de réaliser des démarches sans divulguer toutes ses données ;
- lutter contre la fraude, notamment lors de démarches en ligne.

Circulation routière : Nouveau panneau de signalisation



Les automobilistes doivent rester vigilants face à l'apparition d'un **nouveau panneau de signalisation** sur les routes françaises. Ce dispositif, qui entrera en vigueur à l'hiver 2024, vise à réglementer l'utilisation des **voies réservées au covoiturage**.

Le panneau en question indique une **voie réservée aux véhicules partagés**. Cette initiative fait suite à une proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat en juin 2020. Les véhicules autorisés à emprunter ces voies sont :

- Les voitures transportant au moins deux passagers
- Les taxis, qu'ils soient chargés ou vides
- Les motos avec deux personnes à bord
- Les véhicules dotés de la vignette Crit'Air zéro émission

Centenaire Hubert Ferrand à Chef Boutonne



Hubert FERRAND, domicilié à Chef-Boutonne, est né le 25/10/1924 à ALLOUE (16).

A l'âge de 21 ans, il s'engage dans la Gendarmerie et est nommé gendarme à compter de septembre 1945. A l'issue du stage de formation il est affecté à la 18^{ème} Légion de gendarmerie.

En raison de la guerre d'Indochine, il embarque à Marseille en février 1949 pour Saïgon où il est affecté aux prévôtés FTEO (Forces terrestres en Extrême Orient) jusqu'en avril 1951.

De retour en métropole, il est affecté à la 4^{ème} légion de gendarmerie mobile comme cadre comptable jusqu'en 1967. Au cours de cette période, il effectuera néanmoins deux séjours de six mois chacun, l'un au Maroc puis le second au titre de l'assistance technique en Algérie.

Le 01^{er} janvier 1968, Hubert Ferrand est affecté à Poitiers comme cadre technique et participe à la création et organisation de la circonscription de gendarmerie Poitou-Charentes. A sa demande au cours de l'année 1970 il est détaché aux services des pensions à La Rochelle.

Il prend sa retraite en octobre 1979 comme Major.

Hubert FERRAND est détenteur de nombreuses médailles : Médaille militaire, Chevalier de l'ONM, coloniale avec agrafe Extrême Orient, commémorative campagne Indochine, Croix du combattant, commémorative AFN agrafes Algérie Maroc.

Il est un fidèle adhérent de l'UDPRG depuis de nombreuses années.

« J'ai milité à cette association, lors du décès chez un adhérent pour la liquidation de ses pensions ».

Notre centenaire s'exprime de façon assurée et convaincante et surtout avec beaucoup d'humilité.

« Je pensais passer ce cap des 100 ans dans l'anonymat, car ma carrière en Gendarmerie, comme vous pouvez le constater, est toute simple. J'apprécie votre aimable intervention pour mon anniversaire ainsi que l'ensemble des membres du CA pour leur engagement auprès de l'UDPRG. »



Le 31 octobre 2024, Hubert Ferrand est honoré, pour célébrer cette étape significative de sa vie, entouré de sa famille et de membres de l'UDPRG (Président Jean Michel Puaut, Bertrand Pelletier et Roger Leduc délégué du secteur) ainsi que de la correspondante de la CNG (Mme Rolande Garreau).

Cet événement mettra en lumière non seulement son parcours mais également son caractère indéfectible et sa sagesse. Les cadeaux et distinctions (médaille de l'UNPRG) dont il est comblé témoignent non seulement de gratitude mais aussi d'une reconnaissance profonde pour un homme dont la longévité évoque un équilibre exemplaire et un dynamisme admirable.

En conclusion, Hubert Ferrand incarne les valeurs de dévouement, de persévérance et d'humilité. Que son centenaire soit un symbole de célébration non seulement de sa vie, mais aussi des idéaux qu'il continue de représenter au sein de la communauté des gendarmes.

Bertrand PELLETIER



Jean Michel PUAUT
Président UD 79



Jacky BACLE
Vice-Président

Roland MARTIN
Président Honoraire



Gérard SULLET
Président Adjoint Communication



Patrick FAUCHER
Secrétaire général



Patrice BRAYER
Secrétaire Adjoint



Alain ROY
Trésorier



Guy RIMBAULT
Trésorier Adjoint



Bertrand PELLETIER
Membre



André CLAVEAU
Membre



Michel BRAULT
Membre



Maurice FALOURD
Membre



André CHEVALLIER
Membre



Philippe CHAMPION
Membre



Didier BOISSON
Membre



Françoise BONNAMY
Membre



**Jean GUILLEMOTEAU
TRISTAN**
Vérificateur aux comptes



Jacques ARTHUR
Vérificateur aux comptes

Philippe CHAMPION
Porte drapeau secteur Nord

André JOURDAIN
Porte drapeau suppléant secteur Nord



Bertrand POTREAU
Porte drapeau secteur Sud

Patrick FAUCHER
Porte drapeau suppléant secteur Sud

Jean Michel PUAUT
Porte drapeau suppléant secteur Sud

Marcel THEBEAU
Porte drapeau suppléant secteur Sud

Délégués de secteurs

SECTEUR	NOM	ADRESSE		
NIORT avenue Nantes	Guy RIMBAULT			
NIORT avenue Paris	Bertrand PELLETIER			
NIORT Saint Florent	Bertrand POTREAU			
NIORT Noron Pasteur	Patrice BRAYER			
CHAURAY	Jean KUYAVA			
COULON	Alain ROY			
COULONGES / L'AUTIZE	Raymond SONNARD			
BEAUVOIR / NIORT	Jean Claude MARTEAU			
FRONTENAY ROHAN ROHAN	André CHEVALLIER			
MAUZE / LE MIGNON	Francis DUCROCQ			
PRAHECQ	Frañcine LE GERRIEZ			
VOUILLE	Maurice FALOURED			
Saint-MAIXENT L'ECOLE	Éric ROSSIGNOL			
LA CRECHE	Bernard BUCKO			
BRESSUIRE	Martial SABE			
MONCOUTANT	Martial SABE			
CERIZAY LA FORET / SEVRE	Martial SABE			
MAULEON LES AUBIERS	Frañçoise BONNAMY			
MELLE	Jean Jacques AUGER			
CELLES / BELLE	Patrice CAQUINEAU			
CHEF BOUTONNE	Roger LEDUC			
LA MOTHE SAINT HERAY	Didier GUERIN			
LEZAY	Didier BOISSON			
SAUZE VAUSSAIS	Clément MORINIERE			
BRIOUX sur BOUTONNE	Nadine HARDY			
PARTHENAY	Michel BRAULT			
MENIGOUTE MAZIERES en GATINE	Michel BRAULT			
SECONDIGNY THENEZAY	Michel BRAULT			
AIRVAULT	Marc DUBOR			
THOUARS	Christian NAEGELI Philippe CHAMPION			
Saint VARENT	André CLAVEAU			
ARGENTON L'EGLISE	Michel GUILLET			
ARGENTON les VALLEES	Jacky BACLE			

PROGRAMME

DES FESTIVITÉS de l'UD 79 en 2025



LOTO

Mr et Mme.....
demeurant à :Nombre :
participera (ont) au loto annuel le dimanche **23/02/2025** à 14h à la salle des fêtes de CHAURAY.
Les inscriptions sont à faire avant le **15/02/2025** auprès de Alain ROY,



A.G

Mr et Mme.....
demeurant à :Nombre :
participera (ont) à l'Assemblée Générale le vendredi **07/03/2025** à 09h30 à la salle du Hall Denfert à St Maixent L'Ecole.
Les inscriptions sont à faire avant le **20/02/2025** auprès de Alain ROY,



Délégué de secteur

Mr et Mme.....
demeurant à :Nombre :
participera (ont) au repas des délégués de secteur le vendredi **04/04/2025** à 09h30 au restaurant Golf de Romagne à NIORT
Les inscriptions sont à faire avant le **25/03/2025** auprès de Alain ROY,



Journée champêtre

Mr et Mme.....
demeurant à :Nombre :
participera (ont) à la journée famille le vendredi **20/06/2025** à 12h au lieu-dit Pied Blanc à AIFFRES
Les inscriptions sont à faire avant le **10/06/2025** auprès de Alain ROY,



Repas rentrée

Mr et Mme.....
demeurant à :Nombre :
participera (ont) au repas de rentrée le vendredi **10/10/2025** à 12h à la salle des fêtes à AUGE
Les inscriptions sont à faire avant le **01/10/2025** auprès de Alain ROY,

CALENDRIER 2025

France métropolitaine

ZONE A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B - Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre		
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	36 M	1 M	1 S	1 L	49
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	23 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M		
3 V	3 L	6 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	45 S	3 M	
4 S	4 M	4 M	4 V	C.A	4 D	4 M	4 V	4 J	4 S	4 M	4 J	4 J	
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	19 J	5 J	5 S	5 V	5 D	5 M	5 V	5 V	
6 L	2 6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	41 J	6 J	6 S	
7 M	7 V	7 V	A.G	7 L	7 S	7 S	7 L	7 D	7 M	7 V	7 D	7 D	
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	37 M	8 M	8 S	8 L	50
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	24 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 M	
10 V	10 L	7 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	Repas	10 L	46 M	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 J	
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	20 J	12 J	12 S	12 V	12 D	12 M	12 V	12 V	
13 L	3 13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	42 J	13 J	13 S	
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	29 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 D	
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	38 M	15 M	15 S	15 L	51
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	25 J	16 M	16 M	16 J	16 D	16 M	16 M	
17 V	17 L	8 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	47 M	17 M	
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 J	
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	21 J	19 J	19 S	19 V	19 D	19 M	19 V	19 V	
20 L	4 20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	Pique Nique	20 M	20 S	20 L	43 J	20 J	20 S	
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	30 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 D	
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	39 M	22 M	22 S	22 L	52
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	26 J	23 M	23 M	23 J	23 D	23 M	23 M	
24 V	24 L	9 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	48 M	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 J	
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	22 J	26 J	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 V	
27 L	5 27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	44 J	27 J	27 S	
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	31 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 D	
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	40 M	29 M	29 S	29 L	1
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L	27 J	30 M	30 M	30 J	30 D	30 M	30 M	
31 V		31 L	14 M	31 S	30 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 V	31 M	31 M	

Calendrier scolaire 2024-2025

www.calendrier.best

Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025
DIM 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	VEN 1
LUN 2 Rentrée	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	SAM 2
MAR 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	JEU 3	DIM 3
MER 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	VEN 4	LUN 4
JEU 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	SAM 5	MAR 5
VEN 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6	DIM 6	MER 6
SAM 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	LUN 7	JEU 7
DIM 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MAR 8	VEN 8
LUN 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9	MER 9	SAM 9
MAR 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10	DIM 10
MER 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	VEN 11	LUN 11
JEU 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	SAM 12	MAR 12
VEN 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	DIM 13	MER 13
SAM 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	VEN 14	JEU 14
DIM 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MAR 15	VEN 15
LUN 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	MER 16	SAM 16
MAR 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17	DIM 17
MER 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	VEN 18	LUN 18
JEU 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	SAM 19	MAR 19
VEN 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	DIM 20	MER 20
SAM 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	LUN 21	JEU 21
DIM 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MAR 22	VEN 22
LUN 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	MER 23	SAM 23
MAR 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24	DIM 24
MER 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	VEN 25	LUN 25
JEU 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	SAM 26	MAR 26
VEN 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	DIM 27	MER 27
SAM 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	LUN 28	JEU 28
DIM 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29			MAR 29	JEU 29	DIM 29	MAR 29	VEN 29
LUN 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30			MER 30	VEN 30	LUN 30	MER 30	SAM 30
JEU 31	MAR 31	VEN 31	MAR 31	VEN 31			LUN 31	SAM 31	JEU 31	MER 31	DIM 31



ZONE A
Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B
Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

ZONE C
Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rentrée scolaire le lundi 2 septembre 2024

DÉPART EN VACANCES
Le départ en vacances a lieu le vendredi ou le samedi après la classe.

PONT DE L'ASCENSION
Du mercredi 28 mai après la classe au lundi 2 juin 2025, jour de reprise des cours.

